



communauté de communes
VESLE - MONTAGNE DE REIMS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 18 novembre 2010 à 20h30 à Sillery
COMPTE RENDU

Monsieur DOUADI informe les membres du Conseil Communautaire de la démission du Conseil Municipal de Verzy de Monsieur Laurent DUMARGNE et Madame Emmanuelle BROCHET et installe dans leurs fonctions de délégués communautaires après désignation du Conseil Municipal de Verzy : Messieurs Jean Eric PEUDEPIECE et Pascal REMOND.

I. Rapport activité 2009

La rédaction d'un rapport d'activité est une obligation posée par la loi du 12 juillet 1999 et le Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans ce document, il s'agit de retracer l'ensemble des actions et projets menés par la Communauté au cours de l'année écoulée. Le document décrit synthétiquement les réalisations par domaine de compétence et présente un volet financier chiffré.

Le Conseil communautaire valide le document qui devra faire l'objet d'une communication en séance publique des conseils municipaux.

II. Assainissement

1. Rue du Petit Sillery à Sillery :

L'appel d'offres global a été lancé par la Mairie de Sillery. La commune a retenue l'entreprise MARTINS TP pour la réalisation des travaux du lot n°2 – assainissement pour 484 344,12 €/TTC, soit 316 754,62 €/TTC pour les eaux usées et 167 589,50 €/TTC pour l'assainissement pluvial.

Les travaux d'assainissement pluvial avaient été estimés à 143 174,89 €/TTC et budgétés à hauteur de 148 500 €. Compte tenu du résultat de l'ouverture des plis et des honoraires de maîtrise d'œuvre à payer, il convient d'abonder le programme n°237 du budget primitif 2010 d'un montant de 25 200 €.

2. Marché à bons de commandes :

Cette année, il a été inscrit 85.035 € sur le programme 143 – petites opérations d'assainissement pluvial. Aujourd'hui, ce programme présente un reste à réaliser d'un montant de 3.552 €. Compte tenu des demandes, il paraît opportun d'abonder ce programme à hauteur de 5.000 €.

Suite aux diverses demandes de branchements des particuliers aux réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales, il convient d'inscrire des crédits supplémentaires aux comptes 4581 et 4582 (+ 4.000 € pour la M14 et + 8000 € pour la M49). Il avait été inscrit aux budgets primitifs les sommes suivantes aux chapitres 45.

Budget Général M14

Chapitre 45	dépenses	14.819 €
Budget annexe M49		
Chapitre 45	dépenses	16.250 €

Ces opérations sont payées par la Communauté de Communes puis remboursées par les particuliers.

3. Ordre de virement de compte à compte section de fonctionnement budget M49.

Suite à la réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de construction de la STEP intercommunale de Ludes et Mailly-Champagne et compte tenu d'un premier versement d'un montant de 500 000 €, la Communauté doit verser des intérêts intercalaires à hauteur de 3.168,61 €. Pour le règlement de ceux-ci, il est nécessaire de faire un virement de l'article 604 vers l'article 66111 d'un montant de 3169 €.

4. DM – Programme 074 Diagnostic H2S BEAUMONT SILLERY/TAISSY

L'Agence de l'Eau avait accordé une subvention pour le financement de l'étude de diagnostic sur le réseau d'assainissement des eaux usées de Beaumont Sur Vesle à Taissy à hauteur de 50% sur 14.125 €/HT. Cependant, le coût définitif de l'étude s'élève à 8.845 €/HT. Courant 2009, la Communauté de Communes a reçu un premier versement d'un montant de 5.651 € soit un trop perçu de 1.228 €. Pour reverser celui-ci à l'Agence de l'Eau, il faut abonder le programme 074 de cette somme.

5. Demande subvention 2011 – Rue de l'Europe à Mailly-Champagne.

Compte tenu du projet communal d'aménagement de voirie comprenant des travaux connexes d'assainissement rue de l'Europe à Mailly-Champagne, le conseil décide d'inscrire ces travaux au budget primitif 2011 et de solliciter le Conseil Général de la Marne pour le financement de ceux-ci.

6. DM – Programme 179 rue Duchatel Ohaus à Verzenay

La Communauté de Communes avait bénéficié d'une subvention au titre de D.G.E 2006 pour la réalisation des travaux d'assainissement pluvial. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise LAURENT BERTRAND courant 2008. Cette entreprise a été mise en liquidation judiciaire en juin 2008 et les travaux n'ont jamais été appelés pour paiement. L'Etat avait versé un premier acompte de la DGE d'un montant de 601,80 €. La Communauté de Communes doit reverser ce premier acompte à l'Etat. Le programme 179 doit être abondé à hauteur de 602 €.

III. C.I.A.S

1. Election membre élu au Conseil d'Administration du C.I.A.S

Suite à la démission de Madame Emmanuelle BROCHET de la commune de Verzy, le Conseil Communautaire élit Madame Josiane SCHAEFFER pour siéger au sein du Conseil d'Administration du C.I.A.S.

2. Garanties d'emprunts – Construction 24 logements personnes âgées Rue du Canada à Sillery

La société PLURIHABITAT s'est engagée à construire des logements pour personnes âgées. Pour financer la réalisation de ces logements, PLURIHABITAT a souscrit deux emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations : Prêt Locatif Aidé d'Intégration - 409.985 € et Prêt Locatif à Usage Social - 1.889.071 €. La Communauté de Communes doit accorder sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement de ces prêts sur la durée totale en cas de défaillance d'acquittement de la part de PLURIHABITAT. Après discussion, le conseil approuve et vote ce principe avec trois abstentions (Michel COFFINET, Hubert MICHEL et Marie-Claire CHANOIR).

IV. QUESTIONS DIVERSES

1. Représentation CCVMR – SYCODEC PLAINE ET MONTAGNE REMOISES

Suite à la démission de Monsieur Laurent DUMARGNE de Verzy, le Conseil Communautaire désigne Jean-Eric PEUDEPIECE pour siéger au sein du Comité Syndical.

2. Suppression poste Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps complet de Frédérique GERLIER

Suite à la réussite au concours d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe de Madame Frédérique GERLIER et compte tenu de l'ouverture de ce poste à temps complet, et de l'avis favorable émis par le Comité Technique Paritaire pour la suppression du poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, le Conseil décide de supprimer le poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps complet.

3. Remboursement dommage matériel intervenu pendant les heures de service – paire de lunettes de vue de Xavier COQUET

En date du 13 octobre 2010, lors d'une opération de maintenance sur des barres de guidage situées au dessus du poste de relèvement d'entrée de la station d'épuration de Trépail, la paire de lunettes de vue de Xavier COQUET a chuté avec impossibilité de les retrouver. Le Président a proposé au Conseil Communautaire de prendre en charge les frais de remplacement de celles-ci à hauteur de 216 €. Le Conseil a validé cette proposition.

4. Remboursement charges de personnel du Budget SPANC vers le Budget d'Assainissement Collectif M49

Compte tenu de la charge de travail engendrée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif dont le coût est supporté par le budget annexe d'assainissement M49. Le Président propose de rembourser le budget annexe M49 des charges salariales de Vinent DOS SANTOS, Responsable Assainissement à hauteur de 6/35^{ème} par le budget SPANC.

5. Adhésion Reims Initiative

Reims Initiative est une plateforme du réseau national « France Initiative » dont la finalité est de participer au développement économique et social du bassin d'emploi de Reims par le biais de prêts d'honneur à taux zéro accordé à des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Reims Initiative propose de signer une convention de partenariat avec la Communauté de Communes pour développer l'aide aux porteurs de projets de création et de reprise d'entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes. La convention propose deux variantes :

- Une cotisation s'élevant à 30 centimes d'euros par habitant
- Une cotisation s'élevant à 600 euros par dossier.

Monsieur DOUADI, propose de ne pas délibérer ce jour sur ce point mais de transmettre ce dossier à Jean-Louis FREULON, Président de l'association SPIRALE, qui l'étudiera et mènera une réflexion objective. Ce dossier sera représenté lors d'un prochain Conseil Communautaire.

6. Rappel sur l'analyse des offres du marché à bons de commandes – Travaux assainissement pluvial et eaux usées 2009/2012

Suite à une remarque faite lors du Conseil Communautaire du 8 septembre 2010 relative aux prix pratiqués par l'entreprise retenue pour la réalisation des travaux du marché à bons de commandes, Monsieur DOUADI a rappelé les critères de jugement des offres.

- Montant estimé de l'opération : 251 669 €/HT
- 3 entreprises ont répondu :
RAMERY pour 257 346,44 €/HT
GOREZ pour 229 623 €/HT
S.M.TP pour 250 889 €/HT.
- 3 critères de jugement des offres :
 1. le prix des prestations – coef 45
 2. la valeur technique de l'offre en référence au mémoire justificatif – coef 30%
 3. le bordereau des prix unitaires apprécié au travers de l'application de coefficients – coef 25%. La meilleure proposition s'est vu attribuée une note de 25 points, la moins bonne 0 et les autres ont été notées au prorata.
- Classement des offres par application des critères de sélection :

Candidats	Critère n°1	Critère n°2	Critère n°3	Total sur 100	Classement
S.M.TP	36	30	25	91	1
RAMERY	33	10	19	62	2
GOREZ	45	15	0	60	3

7. Réforme des collectivités territoriales

Monsieur DOUADI a évoqué le projet de loi de réforme des collectivités territoriales adopté le 17 novembre 2010 par l'Assemblée Nationale. Ce texte prévoit entre autres :

- Le remplacement des Conseillers Régionaux et Généraux par les Conseillers Territoriaux tout en maintenant l'existence de la Région et du Département.
- Des dispositions visant au renforcement de l'intercommunalité, avec pour objectif de voir l'ensemble des territoires couvert par des structures intercommunales à l'horizon de juin 2013 et l'obligation faite aux intercommunalités d'atteindre à une population de 5000 habitants au minimum.

Dans le cadre du second point, un schéma départemental de coopération intercommunale doit être fixé et présenté par le Préfet avant la fin de l'année 2011. Aussi, après avoir rappelé le contexte législatif et réglementaire, Monsieur DOUADI, propose aux communes de se concerter et de mener une réflexion sur ce sujet. Un questionnaire a été remis à chaque délégué. Lors des prochaines réunions du bureau et conseil communautaires, les élus procéderont à la restitution du questionnaire et seront centralisées les réflexions et orientations souhaitées par les communes

Les prochaines réunions auront lieu les :

Bureau : le mercredi 15 décembre 2010 à 14h00 à la Mairie de Sillery.

Conseil : le jeudi 16 décembre 2010 à 20h30 à la salle des fêtes de Verzy.